



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 8 octobre 2014

Paris

Présents : François AMBOLET, Jean COUDERT, Annette ENTRAIGUES, Françoise DAVID-SCIARA, Christian LATRY, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Gérard POTENNEC, Marie-Denise RISS-COLY, Jeanne URVOY.

Excusés : Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, François VELLAS

1. Approbation des comptes rendus

CA du 3 juin 2014 : 2 abstentions (les 2 nouveaux élus)

Le compte rendu est approuvé

CA du 5 juin 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2. Les Assises de Toulouse

Le bilan est positif, l'UFUTA a été bien reçue, les interventions furent d'excellent et de bonne qualité.

Il est cependant constaté que peu de personnes participent aux assises. Les raisons tiennent-elles au contenu différent de ce qu'elles attendaient (dans ce cas il faut annoncer le thème suffisamment tôt)? aux frais de déplacement occasionnés ?

Le compte rendu des Assises paraîtra dans le Cahier de l'UFUTA et les textes des interventions dans les Actes. A ce jour certains textes manquent encore.

Coûts d'impression des Actes : les pages couleur font augmenter le prix.

La mise en page est effectuée par Rennes et le tirage est assuré par le service d'imprimerie de l'Université de Rennes.

Par souci d'économie, pourrait-on envisager une impression numérique, quelques exemplaires imprimés étant alors conservés par l'UFUTA ? Cela peut faire l'objet d'une réflexion à mener ultérieurement ainsi que la possibilité de mise en ligne sur le site de l'union.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale de 2013

Le PV est approuvé à l'unanimité

Il sera transmis par courriel aux UTA et UTL

4. Relations avec les Ministères

Jeanne URVOY fait le point sur les échanges avec les Ministères. Elle présente l'état d'avancement des travaux relatifs à la "convention pour le développement des UTL"

- Dès juin 2014, après le changement de Gouvernement, nous avons repris contact avec le Ministère des Personnes Âgées et de l'Autonomie pour savoir quelle suite était envisagée au projet de convention multipartite en cours d'étude précédemment qui devait être signée le 4 juin 2014. Nous avons reçu immédiatement une réponse de la Ministre Mme Rossignol.

Divers échanges par mail ont suivi, et nous avons retenu une rencontre avec le Chef de cabinet du Secrétariat d'Etat aux Personnes Âgées, Mme David-Sciara, Présidente de l'UFUT A, et moi-même, le 17 juillet.

Après une présentation du projet, et un échange sur l'état d'avancement des travaux, nous avons reçu la confirmation qu'aucun changement n'était intervenu, que nous avons tous les encouragements du Ministère pour continuer dans la voie définie précédemment, que ses services reprenaient contact en ce sens avec le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur.

Dès le lendemain nous avons reçu un e-mail du Chef de cabinet du Secrétariat d'état de l'Enseignement Supérieur, qui était chargé de rédiger "le texte de la convention" lors de notre rencontre de concertation du 11 mars. Nos échanges par mail ont continué pendant l'été.

En septembre, et pour faire avancer les choses, j'ai proposé de travailler ½ journée, le 18 octobre, avec notre interlocuteur, et un projet de convention a pu partir immédiatement, soumis à l'accord des partenaires.

La signature est conditionnée à la date du vote de la loi "adaptation de la société au vieillissement", puisqu'elle est adossée à cette loi.

Les partenaires sont : Ministère des Personnes Agées, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Conférence des Présidents d'Universités, Association des Maires de France, Agence 2R2F(Erasmus+), UFUTA.

- D'autre part j'ai rencontré le Président des Directeurs des services de Formation Continue des Universités, qui a été tout à fait favorable à la signature de cette convention, et m'a affirmé qu'il soutiendrait ce point de vue le cas échéant. »

Le texte de loi est actuellement en relecture au Sénat, nous attendons la navette habituelle.

La reconnaissance du travail des UTA représente une première étape essentielle, ainsi que la relation de l'UFUTA avec la Formation continue.

Le type de cérémonie lors de la signature reste à définir : restreinte ou plus large.

Le ministère de l'enseignement supérieur envisage de faire entrer le numérique dans la formation où les enseignants sont au service des étudiants en interactif. Le souhait du ministère est que les UTA s'engagent et participent à cette action.

Sur le site de l'UFUTA, à partir de la carte des UTA, le relais peut être les liens avec les Universités, c à d tenue à jour et mise à disposition du ministère.

La convention aura une durée de 5 ans, tacitement reconductible.

A l'unanimité, **Le CA adresse ses chaleureuses félicitations à Jeanne URVOY pour cet excellent travail.**

JL CHEMIN souligne qu'au chapitre 3 du projet de loi figure la reconnaissance de l'engagement des âgés. Les bénévoles : tuteurs dans une relation intergénérationnelle
Avoir une carte spéciale des séniors bénévoles ??????

G. POTENNEC émet le principe, pour être plus efficace, de s'associer avec les municipalités dans le cadre de la prévention des personnes âgées. L'Association de maires de France doit être tenue au courant et soutenir l'UFUTA dans les actions d'aide.

5. Les Finances

Le trésorier présente un état, charges et produits réalisés au 8 octobre 2014.

Charges : 16 939 €

Produits : 13 181 € dont 13145 € d'adhésions

Sur le compte de chèque : environ 4 000€

La balance est effectuée par le comptable

6. Révision des statuts

La réunion de concertation sur le sujet est prévue le jeudi 20 novembre 2014 ; y sont invités les membres de la commission et les administrateurs.

Gérard POTENNEC remercie les membres de la commission pour leurs contributions et il distribue aux présents la dernière version de l'état d'avancement des travaux de la commission. Il donne également lecture des remarques de M. RAVAILLE.

Dans la version mise à jour qui sera remise le 20 novembre figureront les diverses remarques recueillies lors de ce CA.

7. Informations

Les Assises 2016 se tiendront à Gap. Le thème doit être défini rapidement afin d'informer les UTA le plus tôt possible.

Le thème suggéré au départ " l'éducation des adultes de l'agora jusqu'à nos jours" demande une formulation plus attractive.

Quel terme pour remplacer éducation ? L'apprentissage tout au long de la vie ? Que reste-t-il encore à apprendre avec l'âge ? Qu'apporte l'UFUTA ? etc.

Il est demandé de réfléchir à des propositions d'intitulé et de les transmettre à Yvon Le Gall d'ici le 19 octobre.

Prochaines réunions du CA

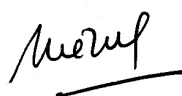
Après réservation de salle auprès de la Maison des associations sont retenues les dates :

Judi 5 février 2015

jeudi 2 avril 2015

mercredi 27 mai 2015.

La secrétaire générale



Céline MENIL

La présidente de l'UFUTA



Françoise DAVID-SCIARA